

# le libertaire

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

## UNE CANAILLERIE INTERNATIONALE

### L'affaire Bernier

**L**ORSQUE, répondant à certains camarades, nous avons déclaré que nous ne voulions, ni ne pouvions établir aucune différence entre les divers systèmes gouvernementaux actuellement en vigueur, nous affirmions une vérité incontestable, car, malgré les apparences trompeuses que le régime soit démocratique, fasciste, monarchiste-constitutionnel ou soviétique, il n'est qu'un appareil de coercition destiné à juguler toute pensée libre.

S'il fallait une démonstration éclatante de notre thèse, l'affaire Bernier nous la procurerait, car dans le calvaire que l'on fait faire à notre camarade depuis plus de deux ans, les régimes démocratique et monarchiste y sont étroitement mêlés et le moins qu'en puisse dire, c'est que les gouvernements de France, de Belgique, de Hollande et du Luxembourg se sont montrés aussi odieux, aussi ignobles que le duc, pour le compte duquel ils accomplissaient leur canaillerie.

Le professeur Bernier, docteur en philosophie, réussit à venir en France, avec sa femme et sa vieille maman, en 1926.

Il était persuadé que la France était un pays où, tout de même, une certaine liberté d'expression était permise aux proscrits et il croyt encore à la fabule qui représentait notre sol comme la « seconde patrie des hommes libres ». Hélas ! il n'allait pas tarder à déchanter. On allait lui faire payer cher cette erreur.

Sitôt en France, notre camarade n'eut de cesse que de combattre le régime infect et criminel qui pèse si lourdement sur le peuple italien.

Mais vint l'affaire Pavan-Savorelli. (Nos amis se souviennent que Pavan exécute un renégat, provocateur et mouchard à la solde des fascistes). Bernier connaissait Pavan. Aussitôt on essaya de l'impliquer dans cette affaire, d'avoir pour ainsi dire suggéré à Pavan son geste. Mais la police n'ayant pu étayer ses mensonges sur quelque chose de solide, fut bien obligée de renoncer à ses desseins.

Seulement la police a des moyens de se débarrasser d'un homme quand il devient gênant, surtout si cet homme est né hors des frontières.

Bernier fut donc expulsé de France, il se fixa à Bruxelles.

Il ne faut pas connaître la crapulerie des policiers et ignorer complètement les ramifications qui soutiennent les polices de toutes les nations entre elles — surtout les polices politiques.

Pour ridicules qu'ils soient dans leur accoutrement, les sbires du roi Albert n'en sont pas moins des policiers, c'est-à-dire des êtres prêts à toutes les bas-sesses, toutes les vilénies et tous les crimes pour complaire à leurs maîtres.

C'est ainsi que, recommandé particulièrement par le fascio et la police française, Bernier ne tarda pas à se voir en butte aux tracasseries.

Puis, un jour, on l'impliqua dans une affaire mystérieuse et embrouillée de faux passeports. Bien qu'il ne fut absolument pour rien dans cette histoire, il comparut devant les magistrats bruxellois — qui sont aussi scélérats et lèche-bottes que ceux de Paris ou d'ailleurs. Malgré l'absence absolue de preuves, il est condamné à cinq mois de prison qu'il accomplit à la prison de Saint-Gilles.

Libéré, on le conduit en Hollande, mais les gendarmes néerlandais sont avertis que le « dangereux agitateur » Bernier va arriver sur leur sol. Il est donc arrêté et mis dans un train direct pour la Belgique.

A sa descente de train il est de nouveau arrêté et de nouveau renouvelé sur la Hollande. Il demeure quelque jours à Rosendaël. A Rotterdam, où il se rend au Consulat Italien pour essayer d'obtenir quelques papiers, dénoncé par les agents consulaires, il est arrêté, puis conduit une nouvelle fois en Belgique, où, naturellement, il est aussitôt appréhendé.

Cette fois, on l'inclut d'infraction à un arrêté d'expulsion. Les juges le condamnent à un mois de prison.

Tandis qu'il purgeait cette dernière condamnation, se machinait en France la fameuse affaire des explosifs, que le mouchard et provocateur Menapace avait forgée de toutes pièces.

Ce dégoutant personnage, abusant odieusement de la confiance mise en lui

### PROPOS D'UN PARIA

Il se tient actuellement, à Londres, une assemblée peu ordinaire. Des députés de tous les pays, estimant sans doute que la tribune offerte par leurs électeurs dans leur nation respective ne leur offre pas un exutoire suffisant à leur incontinence verbale, ces députés ont institué depuis quelques lustres une conférence interparlementaire qui tient ses assises chaque année dans une capitale d'un des pays adhérents.

Ce qui peut se dire de bêtises, ce qui peut se prononcer d'anéries dans cette espèce de congrès, on ne peut s'en faire une idée qu'en multipliant par vingt les inepties proférées en un an au Palais-Bourbon.

Adoncques, tous les farceurs de la politique qui sont présentement réunis à Londres ont eu l'idée de discuter sur le fameux pacte Kellogg — ce qui est une preuve qu'ils n'avaient pas grand'chose à faire.

Naturellement les lieux communs firent florès. Les déclarations d'amour pour la Paix furent monnaie courante — car pas un seul parlementaire, même de droite, n'oseraient maintenant déclarer ouvertement qu'il est partisan de la guerre.

C'est ainsi qu'un certain Hull, délégué américain, a été amené à prononcer des paroles qui démontrent bien que Joseph Prudhomme est de tous les pays.

« L'opinion qui prédomine dans le monde actuellement, dit-il, est que toute nation qui, ayant signé le pacte, le violerait, devrait être considérée comme hors de l'humanité. »

Cette phrase n'a l'air de rien et, dans le fond, elle ne veut pas dire grand'chose. Car s'il fallait mettre hors l'humanité toutes les puissances qui préparent la guerre, on ne voit pas bien, en notre époque de surarmement intensif, ce qui pourrait rester au sein de ladite humanité.

Tous les gouvernements se préparent activement pour la prochaine guerre, et si les ministres des affaires étrangères se réparent en proclamations ultra-pacifistes, chaque ministre de la guerre et de la marine — voire de l'aviation — emmagasinent en ses dépôts tout ce qui sera nécessaire pour anéantir, en le moins de temps possible, le plus grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants.

Et je crois que ce Hull s'est foutu royalement du monde.

Car, en définitive, il n'y a que les victimes, ceux qui passeront à l'état de cadavres, qui seront mis hors l'humanité. Et la sentence, hélas ! sera sans appel.

Par intérêt : Aristote.

### Pour la propagande Pour le "Libertaire"

Dans le but de permettre la diffusion de notre journal

#### « LE LIBERTAIRE »

nous avons décidé d'expédier à tous les camarades qui en feront la demande, des paquets d'invendus au prix de port compris.

5 francs les 50 exemplaires.

Nul doute que chaque camarade se fera un devoir de distribuer autour de lui, dans les réunions, dans les chandlers, etc., nos invendus.

Il contribuera à faire connaître notre journal, à répandre nos idées, amplifier notre propagande.

Chaque groupe, chaque camarade doit faire un effort pour « Le Libertaire ».

Distribuer des invendus.

Recueillir des abonnements.

Adresser les fonds à Jean Girardin. Bien spécifier la destination de l'argent.

#### SOUS LE SIGNE DU DROIT DES PEUPLES...



« Le gouvernement « travailleur » envoie ses troupes pour rétablir « l'ordre » en Egypte. » (Les journaux.)

#### ABONNEMENTS AU "LIBERTAIRE"

FRANCE	ETRANGER
Un an ... 22 fr.	Un an .... 30 fr.
Six mois... 11	Six mois... 15
Trois mois. 5 50	Trois mois. 7 50
Chèque postal : Jean Girardin 1191-98	

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

Téléph. : Roquette 57-73

## POUR ÉVITER UNE INJUSTICE !

## POUR LE DROIT D'ASILE !

### Contre l'extradition

Echappés du bagne de Figueras (Espagne), deux jeunes syndicalistes, Joaquin Blanco Martinez et Joaquin Pons Dílmer se sont réfugiés en France. Ils oublient que la France républicaine des Droits de l'Homme et du Citoyen est le fief de Tardieu.

A Perpignan, un commissaire de police les arrête et s'emprise de prévenir le juge d'instruction près le tribunal de Figueras, qui délivre le mandat d'arrêt 48 heures après l'arrestation.

Ils portent sur eux 3.000 ou 4.000 francs, ramassés parmi les ouvriers de Barcelone, et la magistrature, au service de la police internationale, accuse Pons et Blanco de vagabondage et faux, seule forme pour pouvoir atteindre la demande d'extradition que fait, quelques jours après, le gouvernement espagnol.

Le tribunal de Perpignan rend une ordonnance de non-lieu pour ces accusations, et les deux vaillants syndicalistes espagnols passent à Montpellier, où la Chambre des Mises en accusation doit statuer sur leur sort.

Les magistrats, une fois de plus, malgré les preuves qui démontrent l'innocence de Pons et Blanco, se mettent au service de la dictature espagnole et donnent un avis favorable à l'extradition.

Le prolétariat français, le travailleur exploité par le capitalisme international doit venir en aide avec toute son énergie au secours des deux camarades menacés d'extradition parce que syndicalistes, condamnés pour avoir défendu leur droit à la vie.

Condannés par un verdict de classe à la prison perpétuelle, au moment des troubles de Barcelone, lors de l'avènement de la dictature, pour des crimes de droit commun imaginaires, Blanco et Pons ont été les victimes d'une machination policière pour se débarrasser de deux actifs militants ouvriers.

Le procédé est classique sous tous les régimes. Primo de Rivera l'utilisa fréquemment. **NOUS AFFIRMONS QUE PONS ET BLANCO SONT INNOCENTS !**

Nous disons catégoriquement qu'en tout cas les délits pour lesquels ils ont été condamnés ont nettement un caractère politique, alors,

### L'extradition est impossible

Mais dans la société capitaliste, il faut exiger la JUSTICE et non seul, travailleur, tu peux libérer tes deux frères, victimes de la réaction espagnole !

Exige la liberté de Blanco et Pons, car tu es la force !

(Texte de l'affiche éditée par le Comité de défense du droit d'asile de Béziers.)

#### SOUS LE SIGNE DE L'OPTIMISME

### Les Assurances sociales

#### Anerie et duplicité

par RHILLON

Il m'est tombé sous les yeux un prospectus intitulé : « Notice à l'usage des assurés et des employeurs des professions non agricoles ; papier d'émanation bureaucratique traçant leur ligne de conduite aux malheureux « assujettis ». Assujetti à quoi, Seigneur ! A la fameuse loi dites des assurances « sociales » qui est bien la plus formidable entreprise d'extorsion en même temps que la plus fameuse machine à faire monter le coût de la vie qu'un goulag-jésuite ait pu imaginer. Il paraît que c'est du « socialisme » ! cette loi-là ! Il paraît que c'est la plus considérable des réformes qui ait été accomplie depuis la journée de huit heures ! Qu'est devenue la journée de huit heures, votée sous Clemenceau ? Que seront demain les Assurances sociales, votées sous Tardieu ? Quant un trésor d'Etat constitué subrepticement, en dehors des impôts ostensibles ou avoués tout au moins, sera aux mains de l'Etat, quel usage n'en fera-t-il pas ? Et que recevront les assurés ? Au fait, assurés de quoi, assurés contre quoi ?

Il y est écrit que le « salarié est tenu, que l'employeur est tenu » (il s'en moque pas mal, l'employeur d'être tenu puisqu'il tient lui, les moyens de récupération) ; il est exposé la manière de tenir les cartes, d'apposer les timbres, de calculer les cotisations (l'euphémisme n'est-il pas charmant !) et enfin nous trouvons ce cul-de-lampe délicieux :

« N'omettez pas, dans le calcul du salaire, de tenir compte des avantages en nature ! »

J'ai remarqué que des valeurs limites supérieures de salaires annuels étaient fixées au-dessous desquelles le salarié est « assujetti » malgré qu'il en ait. Par exemple, un salarié père d'un enfant, est assujetti s'il gagne 20.000 francs. Mais s'il gagne 20.001 francs, il ne l'est plus. C'est beau, la comptabilité !

Apparemment, quand un homme gagne 20.001 francs à Paris, il est censé pouvoir capitaliser, « mettre de l'argent de côté », bref assurer lui-même ses vieux jours (sans garantie du gouvernement).

Voilà ce qu'il faudrait démontrer, à mon avis, et en tout premier lieu. Démontrer qu'un homme qui gagne 20.001 francs par an, qui a femme et enfant, subvient aux besoins de sa famille et est apte, par surcroit, à théauriser ?

Sur quoi repose le salaire ?

Le capitalisme, maître de tous les moyens de production, prend pour base de détermination la « quantité de travail », exceptionnellement et de moins en moins la « qualité du travail », sauf dans les industries dites de luxe.

Il existe néanmoins certains grands capitaines d'industrie qui, pratiquant le « paternalisme », à l'instar des Américains, se préoccupent du « standard of life » de l'ouvrier, donc de ses besoins matériels.

L'Etat-patron se montre certainement le plus paternel des paternalistes. Il traite ses fonctionnaires davantage en « fonction » de leur rendement travail. Il est vrai de dire que rien n'est plus fantaisiste, rien n'est plus arbitraire que la manière dont l'Etat-patron apprécie les besoins de son personnel. Pour une certaine catégorie, il estime qu'il faut de 75.000 à 125.000 francs par an pour permettre de vivre décemment ; pour une seconde catégorie, il suffira de 30.000 à 75.000 ; et, enfin, pour une troisième, de beaucoup la plus nombreuse, cela va sans dire, il échelonnera les besoins entre 10.000 et 30.000 avec une moyenne oscillant autour de 20.000.

C'est probablement cette moyenne qui a incité la bureaucratie chargée des Assurances sociales à arrêter, en cette matière, le point critique à 20.001 francs au delà duquel le paternalisme n'a plus cours.

Si tant est que la loi des Assurances sociales procède d'un esprit, paternaliste, de solidarité sociale, comme dirait l'avocat millionnaire Paul-Boncour, bien-aimé de la C. G. T. — il faut admettre que les auteurs de la loi, d'obscurs bureaucrates vraisemblablement, ne savent pas calculer. Ils se sont trompés dans leur estimation des besoins. Et je vais leur prouver en résolvant le problème dont voici l'énoncé :

« Étant donné une famille ouvrière composée du père, de la mère et d'un enfant de douze ans, quelle somme annuelle sera-t-elle nécessaire à leur strict entretien ?

(Lire la suite en deuxième page.)

# A la classe ouvrière de tous les pays au 1<sup>er</sup> août 1930

Aujourd'hui encore, nous croyons nécessaire de rappeler à la classe ouvrière la déclaration de cette guerre qui a duré 1561 jours, qui a coûté la vie à 10 millions de soldats et 7 millions de civils et a laissé dans les foyers 20 millions d'invalides.

Alors que les peuples de toutes couleurs, au cours d'un suicide réciproque, versaient leur sang sur les champs de bataille et que les femmes, les enfants et les vieillards restés aux foyers, dans la majorité partie de l'Europe, avaient à souffrir la pire des misères, les profiteurs de la guerre, les accapareurs de vivres, réalisaien de fantastiques bénéfices.

Actuellement, douze années après la guerre, les profiteurs continuent sans être inquiétés à jouir de leurs profits sanglants sous la forme de rentes et d'amortissements des dettes de guerre, qui, tant chez les vaincus que chez les vainqueurs, ont atteint des montants vertigineux. Les Etats-Unis paient cette année \$ 1 milliard 162.000.000 comme intérêts et amortissements des dettes de guerre, soit 80 millions de francs par jour. Le peuple anglais distribue aux actionnaires des dettes militaires, 120 millions de francs par jour, soit 5 millions à l'heure. Il en est de même dans les autres pays. La première revendication du prolétariat doit être :

La cessation des bénéfices de guerre !

La suppression des dettes de guerre ! Afin de réunir ces sommes colossales, les Etats ont poussé les impôts à des niveaux inimaginables avant 1914 ; impôts qui, en définitive sont extraits du prolétariat productif, l'unique créateur de toutes les richesses. En outre, la protection de l'industrie indigne impose des droits d'entrée de plus en plus élevés : c'est la guerre internationale des tarifs douaniers qui se poursuit !

L'industrie se dédommage par l'application d'une rationalisation raffinée afin d'exploiter les travailleurs autant que faire se peut, sans souci de leur santé physique et morale, détruisant ainsi toute la signification morale de la journée de huit heures. Les impôts effarants qui réduisent à son minimum le pouvoir d'achat de l'ouvrier, la surélévation des barrières douanières qui éoufflent l'échange international et l'intensification de la rationalisation qui exclut de plus en plus de travailleurs du processus de la production, ont créé un chômage comme le monde n'en avait jamais vu avant la guerre de 1914. Dans les grands pays, ce n'est plus par centaines de mille qu'on compte les sans-travail, mais par millions. Le désespoir de la classe ouvrière ressort clairement de la sombre statistique des suicides en Europe Centrale, qui croît d'une façon effrayante.

Les méfaits que commet la classe capitaliste contre la classe ouvrière blanche, elle les commet dans une mesure encore bien plus grave contre les peuples de couleur des colonies : L'Angleterre aux Indes, la Hollande en Indonésie ; la France en Indochine ; la Belgique au Congo ; l'Italie en Afrique — pour ne rien dire des agissements des Etats-Unis en Amérique Centrale — ne dominent que par un régime de terreur et de sang, une dictature qui se démasque de plus en plus. Dans d'immenses territoires de la Chine, dans la totalité des Indes britanniques — ces deux pays comptant ensemble près de la moitié de la race humaine — règne l'atroce désespoir de la famine, de la mort par la faim. Et, pour compléter l'enfer dans lequel la race humaine actuelle se débat, on poursuit, dans tous les pays et sous tous les régimes, l'organisation de la guerre, avec une fièvre de hâte qui confine à la folie.

Alors que le monde comptait en 1914 20 millions de soldats exercés, il en compte actuellement 30 millions. Les dépenses militaires ont doublé depuis cette époque. Les régiments modernes ont maintenant sept fois plus de mitrailleuses qu'autrefois. De plus en plus nombreux sont les pays qui organisent, ouvertement ou dans le secret, toute leur industrie nationale en industrie de guerre. On construit des milliers d'avions de bombardement, avec une capacité toujours plus grande, en considération de la prochaine guerre aérienne.

La guerre des gaz et des bactéries se prépare internationalement sur une base scientifique.

Après la conférence navale de Londres, dont le plus clair résultat a été d'accroître l'opposition de la ruineuse course aux armements entre la France et l'Italie, les Etats-Unis procèdent au renouvellement et à l'extension de leur marine de guerre pour un montant de un milliard de dollars et commandent en outre 322 avions de bombardement. En même temps, l'Angleterre met de nouveaux navires de guerre en construction et les militaires exigent au Japon 125 millions de yens pour l'extension de la flotte aérienne.

Les Pays-Bas désirent augmenter leur flotte militaire de 50 % pour un montant de 120 millions de florins. En sus de son budget ordinaire, la France va consacrer 5 milliards de francs à la mise sur pied de guerre de son armée, sa marine et sa flotte aérienne. L'Italie construit des navires de guerre par dizaines, des avions par centaines et renforce son militarisme de toutes les manières possibles. L'Allemagne, l'Auricile et la Hongrie, avec l'appui de l'Italie, réclament de plus en plus haut la restauration du service militaire obligatoire et de leur ancien militarisme. La France consacre 70 % de son budget total au paiement des intérêts et à l'amortissement des dettes de guerre et à la préparation de la prochaine ; les Etats-Unis 72 % ; l'Angleterre 75 %.

Entre temps, les fils de travailleurs, dans tous les pays, en leur qualité de futurs soldats ou de futurs ouvriers de l'industrie de guerre, sont préparés à être asphyxiés par les gaz ou déchirés par les bombes venues des airs, empoisonnés qu'ils sont par le nationalisme belliqueux des livres d'école, et la génération qui monte se trouve ainsi préparée internationalement à de nouveaux assassinats de peuples.

La II<sup>e</sup> Internationale, dont les partisans, aux moments critiques, ont toujours pris et prennent toujours parti pour l'impéria-

## Tardieu, Hindenburg...

...et d'autres

Le dictateur du Reich français et le maréchal-président de la République allemande se disputent les honneurs de l'actualité. Tous deux crânement, paradoxalement, politiquement avec une certaine insolence, président à des mascaras des patriotiques qui pourraient paraître bouffones si l'on négligeait ce qu'elles indiquent d'inquiétant. Tous deux symbolisent assez lourdement la grosse réaction nationaliste, appuyée sur des millions de citoyens moyens et disciplinés.

Je ne voudrais moins instituer ici de parallèle entre le vainqueur de Tannenberg, « criminel de guerre » selon le traité de Versailles, et le négociateur de ce traité et de quelques autres affaires. Je ne voudrais pas risquer, par une comparaison, de froisser les susceptibilités de tel patriote allemand ou français, s'il s'en trouve parmi les lecteurs de ce journal. Chacun est réussi dans son genre.

Il y a quelque temps, Tardieu palabrait chez les anciens combattants. C'est une chose digne d'attention qu'il y ait des anciens combattants pour se grouper autour d'un Tardieu ou de tel autre du même genre. Les mêmes, sans doute, que ceux qui trouvaient normal de former le cortège funèbre de Foch ou le défilé en l'honneur de Clemenceau. Des gens à qui d'avoir fait la guerre n'a même pas appris à la détester, elle et ceux qui la mènent et ceux qui en profitent.

Hindenburg, lui, célébrait l'affranchissement de la rive gauche du Rhin, affranchissant la présence des derniers soldats français. Il le célébrait en compagnie de ses chers amis « Casques d'acier », dont il avait formellement exigé la présence à ces fêtes, qui n'allèrent pas sans quelques assommodades par les éléments les plus résolument patriotes de ceux d'un moindre chauvinisme.

Les Allemands se sont conduits, d'ailleurs, d'une façon bien déplaisante. Lors du départ du butin réalisé dans l'épuisement des peuples de couleur et de race blanche. Que les capitalistes ne puissent éviter les conflits entre eux, ce n'est pas une catastrophe pour le travailleur, pourvu que celui-ci soit absolument déterminé à ne s'y laisser entraîner sous aucun prétexte et à en tirer parti autant que possible. En cas de déclaration de guerre, c'est par la grève générale et l'insoumission qu'il renverra la force malfaiteuse de l'impérialisme et organiserà une société où régnera une paix véritable, c'est-à-dire une paix prolétarienne. Il est temps de se préparer, la situation est sérieuse : les insoumis et objecteurs internationaux montrant l'exemple.

Le peuple des Indes, lui aussi, semble avoir compris la vraie tactique — le refus de payer l'impôt — contre laquelle le militarisme se heurtera en vain. Il appartient au peuple de prendre, à l'instant, ses responsabilités en face de ce mouvement, de refuser toute collaboration au militarisme. Travailleurs de tous les pays ! Propagiez l'action directe contre la guerre et les préparatifs belliqueux.

Prenez ouvertement fait et cause pour les insoumis militaires. Préservez vos enfants des mensonges qu'en leur sert dans les écoles.

Organisez la contre-guerre et la révolution sociale dans les ateliers même, par la création de noyaux antibelliqueux.

Contrôlez votre production, signalez les transports d'armes.

Cessez la fabrication de munitions et de matériels de guerre.

Envisagez, de concert avec vos camarades d'atelier et de vos organisations professionnelles, les mesures nécessaires à cet effet.

Manifestez contre toute extension du militarisme, et, dans la mesure des possibilités, répondez-y par des grèves de la production et de l'impôt.

Prouvez par votre action que vous avez compris la leçon de la guerre mondiale !

**Le Bureau International Antimilitariste contre la guerre et la réaction. L'Association Internationale des Travailleurs.**

## Point de vue

Les pompiers sont certes de braves gens, nous n'en doutons pas. Leurs mérites, toutefois, ne valent point les diatribes des journalistes qui, en chaque circonstance, éprouvent le besoin de vanter leur dévouement, le caractère humanitaire de leur fonction, etc... L'incident des Nouvelles Galeries, outre qu'il a fourni de la copie en cette époque de vacances, a permis à des journalistes de donner à nouveau la mesure de leur platitude et de leur servilité. Pensez donc, trois pompiers ont été blessés ! — ce qui est, certes, un incident très regrettable. Mais le même jour, trois ouvriers — de « vulgaires » travailleurs — avaient trouvé la mort pendant leur travail, et près de deux cents mineurs, dont 150 périrent furent ensevelis dans une mine. Ces faits ne motivèrent ni billet parisien, ni article important ; les accidents sont de simples faits divers que l'on grossit selon leur importance afin de vendre du papier. Mais nul, de nos jours, ne s'apitoie sur le long martyre du travail. Ah ! les accidents du travail sont nombreux ; c'est un fait trop quotidien pour mériter une mention particulière. La mort d'ouvriers fait partie de la somme de nos habitudes... et cela à moins d'importance.

...Ce qui est « important », ce sont les accidents qui surviennent dans les professions où les risques sont réduits, fonctionnaires, policiers, pompiers — encore y en a-t-il davantage dans ceux-ci que dans ceux-là — alors les larmes de la plume étaient leur émotion et un sentimentalisme de commande. Ils pleurent sur la mort du policier survenue dans un accident du travail et passent indifférents à la mort du travailleur.

...Ce qui est « important », ce sont les accidents qui surviennent dans les professions où les risques sont réduits, fonctionnaires, policiers, pompiers — encore y en a-t-il davantage dans ceux-ci que dans ceux-là — alors les larmes de la plume étaient leur émotion et un sentimentalisme de commande. Ils pleurent sur la mort du policier survenue dans un accident du travail et passent indifférents à la mort du travailleur.

# Les Assurances sociales

(Suite de la 1<sup>re</sup> page).

Pain .....	2 fr. le kilo. Coût	1 40
Beurre .....	22	0 66
Saindoux .....	13	0 26
Viande (moy.)	20	5 "
Légumes verts	8	2 10
Lég. secs (moy.)	16	1 28
Pomm. de terre	1 20	0 24
Fruits secs .....	10	0 60
Café .....	23	0 46
Sucre .....	4	0 08
Vin .....	2 50	0 62
		Total..... 13 "

A ce chiffre, il convient d'ajouter : pour les denrées sur viandes et légumes, 10 % : 0,75 ; pour les condiments, épices, huile, vinaigre : 0,75 ; pour la cuision au gaz (de gaz actuellement livré par les Compagnies au prix de 1 fr. 10 le mètre cube est débenzoïté et contient des éléments inertes, son pouvoir calorifique est très faible) : 1 fr. 25 par personne et par jour.

La dépense alimentaire réelle pour l'ouvrier s'élève par conséquent à

13 fr. + 0,75 + 0,75 = 15 fr. 25

A quelque variante près, la ration de la femme qui, elle aussi, travaille, et la ration de l'enfant en voie de formation ou de croissance reviendront sensiblement au même prix que celle de l'homme. Et, en définitive, notre famille ouvrière dépensera par jour, rien que pour sa nourriture

15 fr. 75 × 3 = 47 fr. 25

soit par an

47 fr. 25 × 365 = 17.250 francs.

Cette somme représente, avons-nous dit, d'accord avec la Commission Centrale, 60 % de la dépense totale d'entretien; par suite celle-ci atteindra

17.250 × 100

= 28.750 francs.

60

Ce résultat m'autorise à soutenir que le chiffre limité fixé, dans le cas considéré, par les auteurs de la loi des Assurances sociales, le chiffre de 20.000 francs, au-dessus duquel l'ouvrier se transforme cependant en capitaliste est de haute fantaisie.

Je démontre (sous réserve que le pourcentage officiel admis pour les frais d'alimentation est bon) qu'il faut que l'ouvrier gagne au moins 28.750 francs par an pour « joindre les deux bouts ».

Mon calcul est conduit rationnellement et impeccablement. On peut discuter sur quelques points de détail, modifier la composition de la ration, corriger peut-être certaines valeurs; le résultat trouvé ne saurait s'écarte sensiblement du mien. Si j'ai une crainte, c'est plutôt celle d'avoir sous-estimé.

Et pourtant le gain annuel de 28.750 que mon calcul assigne comme minimum à l'ouvrier qui a l'entretien d'une famille de trois personnes, paraîtra scabreux à l'ouvrier lui-même.

Si, en effet, je réduis le salaire annuel sur 250 jours environ de travail effectif (chômage déduit) à 8 heures par jour, j'atteins un taux de l'heure de l'ordre de 14 à 15 francs. Or les revendications ouvrières les plus audacieuses ne vont guère au-delà de 7 francs !

C'est une question de savoir comment l'ouvrier parvient à se débrouiller avec un pareil salaire, une question de savoir de quelles conditions alimentaires et autres il s'accommode. Mais je le dis, tant que l'ouvrier, quel qu'il soit, s'incruste dans sa condition d'ouvrier avec des points de repère pris sur le chantier, tant qu'il n'élargira pas ses horizons et ne posera pas, avec l'audace d'un homme qui veut vivre en homme, des revendications noblement et amplement humaines, il n'y a pas de syndicalisme qui vaille, l'ouvrier restera l'ouvrier, c'est-à-dire un être très proche de la bête de somme, ceci dit sans aucun mépris pour la victime, car l'ouvrier et, d'une façon générale, le producteur, est la victime d'un ordre social absolument inique contre lequel nous nous insurgeons.

Mon démontrant, je me proposais de démontrer l'anéantie ou la duplicité des confectionneurs de la loi des Assurances sociales. C'est chose faite.

RHILLON.

P.-S. — Depuis Bakounine, Proudhon et les socialistes populaires de 89, les anarchistes ont toujours soutenu que la production devait procéder de la consommation et que les besoins normaux devaient « conditionner » les ressources : à chacun selon ses besoins, de chacun selon ses forces.

Le calcul, les chiffres prouvent, qu'en régime capitaliste caractérisé par l'appropriation et l'accaparement privé des fruits du travail collectif et l'hypertrophie des fonctions parasitaires, les besoins naturels du travailleur ne peuvent être satisfait. Un tel régime implique un état de famine endémique dans les populations ouvrières, situation mal camouflée par l'extension en surface d'un faux luxe.

La réalité démontre, d'autre part, que la soi-disant amélioration du sort de l'ouvrier par voie de réformes et de lutte pour le salaire est illusoire. L'ouvrier retombe toujours au même point, tel l'écurie en cage. Seule, la littérature ouvrière, petit-bourgeoise la pourvoit d'un confort factice, inconsistant et évanescents (philosophie de la salle de bain, du costume tailleur et de la T. S. F.).

Alors, la question se pose :

L'ouvrier intelligent, l'ouvrier qui ne veut pas être une bête de somme, dispose-t-il des moyens individuels ou collectifs de s'abriter, de se protéger contre la déprémanie exploitation, contre l'effroyable pression étatiste et capitaliste ? Quels sont ces moyens ?

Nous avons envisagé, à un certain moment, l'inertie, le « co-carmy » comme moyen de résistance directe, adéquat aux circonstances.

Nous sommes de plus en plus convaincus que l'inertie s'impose au travailleur réfugié. Ella n'exclut pas l'énergie révolutionnaire. Loin de là; elle ne peut que lui donner plus de force.

Rh.

EPSILON.

Docteur A. GAUDUCHEAU

## Contre un fléau

Comment on se préserve des maladies sexuelles.

Prix : 5 fr. 75. — Franco 6 fr. 35.

1805 gr. 3400 calories

Il me reste à chiffrer la dépense. Pour ce faire, point n'est besoin de consulter

# DANS LE JARDIN D'AUTRUI

L'éditorial du *Reveil anarchiste* de Génève reue victorieusement les stupidités des marxistes parlant « d'anarchie capitaliste ». Pierre Besnard dit les dangers des accords momentanés tournant toujours au compromis. Un article sur le recent Congrès du P. C. russe donne, au moyen d'une citation extraite d'un organe officiel, un démenti cinglant aux affirmations de prospérité. Il est vrai que les dirigeants bolchevistes sont passés maîtres en l'art de faire préparer les vases pour des lanternes. Remarquons toutefois que le discours de Staline n'est pas sans analogie avec ceux de l'Homme de la « Ngoko-Sangha ». Un article intitulé : « Raison et deraison » situe bien de quel côté sont les tous dans la société actuelle.

L. Barbedette montre ce que sont, en réalité, les « miracles » de Lourdes et d'ailleurs, entreprises commerciales pour le plus grand profit des affairistes de toutes les religions.

Dans la *Voix libertaire* du 12 juillet, Sébastien Faure termine un article portant pour titre : « Si la guerre éclate... ». Cet article répète en substance ce que notre camarade a dit à notre récent meeting, c'est-à-dire que les anarchistes n'ont pas à participer à une guerre, quelle qu'elle soit.

V. Spielmann montre ce qu'est la justice arabe : un colon meurtrier d'un indigène est acquitté, la mort de l'arabe étant portée au compte de sa race hypertrophique (sic) et d'un coup malheureux. Deux indigènes, accusés sans l'ombre d'une preuve de l'assassinat d'un colon, sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité sur des présomptions inconsistantes. Et ils avaient eu la chance de tomber sur un avocat général relativement indépendant. C'est dans la norme du régime. Raoul Dutillet prend le tout-puissant Monmousan en flagrant délit de contradiction. Il est vrai... (Voir plus haut.) L. Barbedette parle d'une étude de l'astronome Kharitonov donnant une explication athéiste de la formation du monde et de celle de l'atome. N'ayant pas eu connaissance de l'ouvrage en question, nous ne pouvons en parler, mais même si l'auteur se trompe, sa tentative est intéressante, puisqu'elle contredit la thèse de l'Eglise et celle de prétendus libres-penseurs qui remplacent Dieu par le terme abstrait de « Nature ». « Les chants profonds de la Révolte », tel est le titre d'un papier de Baily, saupoudré comme d'ordinaire de force ! ... ? nourri de Nietzsche. Baily nous permettra de dire que la Volonté du puissant soit « accoucheuse de la Volonté d'harmonie ». Le Zarathoustra nietzschéen est, d'ailleurs, une mauvaise référence. Il suffit de le relire pour se rendre compte que la raison du philosophe avait déjà sombré à cette époque.

A noter également, dans le même numéro, une intéressante chronique de la vie régionale et divers petits articles. Dans l'*En-Dehors* de juillet, qui le relève comme il convient, un ordre du jour d'une section de mutilés protestant contre la présence d'un ancien déserteur dans une commune. A signaler que ladite protestation fut insérée dans un organe radical, ce qui n'a rien pour nous étonner.

Le même numéro donne un extrait de Benjamin Tucker établissant la distinction nécessaire entre l'association volontaire et l'Etat oppresseur. L'intéressante étude sur les milieux en commun se continue par le fouriéisme aux Etats-Unis ; cette étude n'en est encore qu'aux projets. Une observation à faire sur l'histoire de la période Oweniste, et qui s'appliquera vraisemblablement au fouriéisme, c'est que l'auteur ne s'est pas suffisamment attaché à rechercher les causes de l'échec des colonies socialistes. Espérons que lorsque paraîtront les derniers chapitres, cette lacune sera comblée. Ixiqre critique avec une logique rigoureuse les conceptions dites « naturalistes ».

A noter, dans le même numéro, diverses articles, échos, etc., ainsi que le « Film » de Lacaze-Duthiers.

Le numéro de juin de la *Revue anarchiste* a paru il y a peu de temps. Ganz-Allein y continue ses articles. Jules Rivet donne un papier aussi bien venu que le précédent. Léo Claude rend hommage au probe artiste que fut Albin. Lacaze-

Duthiers parle de « La philosophie de la Préhistoire » et nous dépeint l'homme préhistorique sous des couleurs idylliques. Pourvu que le tableau soit exact ! ... Elie Angonin termine sa remarquable étude sur l'Algérie en opposant le fédéralisme anarchiste à l'imperialisme envahisseur. Notre camarade Hocine Meurant donne une « Ballade des *Courriers Indomptés* », parfaita tant dans le fond que dans la forme. Signalons encore une excellente critique des racots du concierge que J. Gravé a eu l'outrecuidance — ou l'inconscience — d'intituler « Histoire du Mouvement libertaire sous la III<sup>e</sup> République », et enfin deux importantes réponses à une enquête sur le syndicalisme. Besnard voit dans le syndicalisme anti-étatiste (à l'exclusion des autres syndicalismes), un des principaux facteurs de culture individuelle et de rénovation sociale. « L'action constante qu'il nécessite forme véritablement la conscience humaine : c'est dans la lutte quotidienne, avec ses difficultés répétées, que les hommes apprennent mutuellement à se connaître, à s'estimer, à avoir confiance les uns dans les autres... ». C'est la philosophie de l'action. » Et Besnard dit sa foi en le syndicalisme fédéraliste. Avec E. Armand, le ton change. Il compare la question syndicale aux mots croisés, mais écrit quand même son article. On se demande avec angoisse ce qu'il donnera lorsqu'il s'agira de choses sérieuses... Armand nie toute valeur éducative au syndicalisme parce que, dit-il en substance, il est basé sur un système de représentations et de concessions aux majorités qui n'a rien d'anarchiste. Pourtant, il accorde le droit aux camarades de faire partie du syndicat qui leur plaît, à la condition, toutefois, de ne pas exercer aucune fonction hiérarchique. En somme, ce qui sépare Besnard d'Armand, c'est que celui-ci ignore — ou nie — l'existence d'un syndicalisme fédéraliste et anti-étatiste. La question ne peut être résolue en quelques lignes, et en cette matière plus qu'en toute autre, il faut s'abstenir d'affirmations trop tranchantes.

ARGUS.

## A LYON

### Pour Pons et Blanco

Le 13 juin dernier avait lieu à la Bourse du Travail de Lyon, un meeting organisé par le C. D. S. (Section Lyonnaise) pour protester contre l'extradition de Pons Dilmer et Blanco Martinez. Une bonne salle avait été rassemblée, et l'affaire de ces deux camarades espagnols, menacés d'extradition, intéressa vivement l'auditoire.

A l'issue de ce meeting, l'ordre du jour sur fut adopté à l'unanimité :

« Le Comité de Défense Sociale (Section Lyonnaise) dans son meeting du 13 juin 1930, à la Bourse du Travail, après avoir entendu M. Loyet, avocat, président de la Fédération du Rhône de la Ligue des Droits de l'Homme, Béchard, du S. U. B., et H. Fourcade, de la C. G. T. S. R.

« Proteste avec énergie contre les décisions prises par le gouvernement français pour l'extradition des camarades Pons Dilmer et Blanco Martinez, qui font actuellement la greve de la faim ;

Contre les expulsions administratives de plus en plus nombreuses :

« Demande instamment l'application de la loi du 10 mars 1927, art. 5, qui empêche l'extradition pour cas politiques.

« Invite tous les gens qui pensent à réclamer avec lui une stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a décidé de faire un second meeting le 25 juillet prochain, à la Bourse du Travail. Il est temps d'entretenir une action qui, nous l'espérons, portera ses fruits. Le gouvernement actuel, régnant avec toute sa stabilité plus grande pour les travailleurs étrangers qui se trouvent être dans ce pays, se prétendant libre, à la merci absolue des forces de police »

Le C. D. S. de Lyon, encouragé par le succès de ce premier meeting et muni d'une documentation complète, a

# TRIBUNE SYNDICALE

## A TOUS

Nous informons, une fois encore, les militants, de quelque tendance qu'ils se réclament, que notre Tribune syndicale ne fut ouverte que pour exposer des idées, des faits ayant trait au mouvement ouvrier.

Nous ne voudrions voir dans cette Tribune que des échanges d'idées servant à rapprocher les militants, et non des épithètes plus ou moins dépourvues d'aménité.

Il y a des anarchos-syndicalistes dans les trois C. G. T., ainsi que dans les syndicats autonomes. Minoritaires dans une C. G. T. ou militants de tête dans cette autre, tous ont un but commun : faire revivre le syndicalisme révolutionnaire.

Laissons un peu de côté les questions de personnes, essayons de mieux nous comprendre, de nous unir davantage pour pouvoir lutter plus efficacement.

Nous informons donc les collaborateurs de cette Tribune que, dorénavant, nous ne publierons plus les articles qui risquent de transformer la rubrique syndicale en un champ d'invectives.

### LA REDACTION.

## Précisions nécessaires

Le Pen me met en cause dans le dernier numéro du *Libertaire*, au sujet de l'exclusion de F. Mayoux.

Il est tout à fait exact que l'aie répondu à Le Pen que Mayoux avait été exclu de son syndicat et que ceux qui l'avaient exclu avaient à leur tour le même sort.

Mais l'exclusion de F. Mayoux ayant fait suffisamment de bruit — et à juste titre — dans les milieux syndicaux, je pensais que Le Pen, vieux militant au courant des choses, savait que Mayoux avait été exclu du Syndicat *Unitaire* de l'Enseignement des Bouches-du-Rhône.

Si j'avais su qu'il pouvait croire ou supposer que Mayoux avait été exclu de la C.G.T.S.R., comme son article paraît vouloir le dire, j'aurais donné à Le Pen des explications suffisantes pour lui éviter de créer, par sa réponse, une confusion qui, pour être — je veux le croire, involontaire et sans désir évident de nuire, n'en est pas moins regrettable et pour lui et pour la C.G.T.S.R. qui n'est pas en cause.

Pour les cas Marchal et Orgelati, j'assume le soin de répondre aux syndicats intéressés, qui se sont d'ailleurs déjà expliqués à ce sujet, et au Bureau de la C. G. T. S. R., pleinement qualifiés pour cela.

Je suis certain qu'ils s'en acquitteront sans dénier l'injure d'une comparaison avec la justice bourgeois, avec le seul souci de convaincre Le Pen, une bonne fois pour toutes, qu'il est injuste à l'égard de la C. G. T. S. R., avec laquelle il est idéologiquement d'accord, malgré son adhésion à la C. G. T., dont il est plus que de raison le défenseur héroïque et inattendu.

Cette contradiction constitue tout le débat. Et c'est ce que Le Pen devrait bien nous expliquer.

Je souhaite que des réponses qui lui seront faites, Le Pen dégage la conviction — qui s'impose à lui — qu'il a beaucoup plus d'adversaires à combattre dans sa C. G. T. que dans la nôtre.

Et je crois là une polémique à laquelle je me trouve personnellement mêlé, d'une façon toute incidente, par la seule volonté de Le Pen

Pierre BESNARD.

## C. G. T. S. R.

### La direction de la 3<sup>e</sup> C.G.T. à Le Pen

Le proverbe n'est pas faux qui dit qu'il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler, et il faut en faire de même avec sa plume avant de la tremper dans l'encre, afin de ne pas écrire des bêtises.

Pour ne l'avoir pas fait, l'ex-secrétaire de l'U. F. S. A. s'est vu poser par la « direction » (puisque le veut) de la C. G. T. S. R. deux questions auxquelles, dans son article du *Libertaire* du 19 juillet, il ne répond que par des accès.

Ayant un travail beaucoup plus sérieux à accomplir nous ne polémiquerons pas, mais nous enregistrons avec satisfaction l'aveu déguisé de Le Pen, disant qu'il a commis une erreur.

Dans sa haine de la C.G.T.S.R., il en connaît d'ailleurs assez, volontaires ou involontaires, que nous le savons pas, mais elles n'en sont pas moins commises. Quant aux foulées écritées qui peuvent être humoristiques, elles ne sont, au contraire, que ridicules pour celui qui les a conçues.

Non, Le Pen, et tu le sais, la C.G.T.S.R. n'érigera pas, ne s'érigera jamais en tribunal de l'inquisition, pas plus qu'elle n'exclura pour délit d'opinion, mais il est un devoir pour elle de relever les inexactités... volontaires et les calomnies dont elle est abreuée par ses adversaires de toujours ainsi que de ses ex-amis.

Pour en terminer, nous disons à Le Pen qu'il n'a vraiment pas de chance, car pour défendre une mauvaise cause il ne peut se servir que de mauvais arguments.

Quant à la C.G.T.S.R., la coalition des uns et des autres ne l'empêche pas et ne l'empêchera pas de continuer et de propager parmi les travailleurs le syndicalisme révolutionnaire qu'elle est seule à représenter dans ce pays.

La « Direction » de la C. G. T. S. R.

D'autre part, nous recevons du Syndicat des cuirs et peaux une réponse, dont nous extrayons l'essentiel — la place nous manquant pour publier le communiqué en entier :

Le Syndicat autonome de la chaussure fusionna avec le cous-main et les tresseurs, dont Marchal était le secrétaire. Le Syndicat unique étant formé, Marchal fut nommé secrétaire. Quelques temps après, il devint contremaître et commença par faire diminuer les salaires et en plein atelier déclara « que ceux qui n'étaient pas contents n'avaient qu'à partir ». Des camarades furent chassés de l'atelier. Il fit mieux — celui qui défend avec tant d'énergie et de persévérance Le Pen — pendant que des ouvriers d'une usine de la rue Pixéécourt étaient en grève, de contremaître devenu patron, il fit le travail de cette usine, exploitant des femmes, empêchant ainsi nos camarades en lutte d'obtenir les revendications pour lesquelles ils combattaient. Mis en demeure de s'expliquer, Marchal déclara qu'anarchiste il ne voulait pas de juges, pas plus bourgeois que prolétaires.

Le Syndicat n'eut aucun mal d'exclure Marchal qui ne vint jamais s'expliquer sur ses actes anti-syndicalistes.

Le Syndicat des cuirs et peaux tient à relever ces faits et déclare qu'il n'y eut aucune exclusion pour délit de pensée.

Pour le Syndicat Unique des Cuirs et Peaux.

Justin OLIVE.

**LES EDITIONS DE LA C. G. T. S. R.**

Autrefois défini la position du syndicalisme face à la guerre, la C.G.T.S.R. a cru indispensable d'édition une brochure intitulée *Le Syndicalisme et la Guerre*.

Cette dernière est sortie de l'imprimerie et est en vente au prix de 0 fr. 50 l'exemplaire.

Pour les organisations syndicales, ainsi que les différents groupements en désirant, le cent sera vendu 40 francs.

Cette brochure très documentée est d'ores et déjà vendue à la Vieille Fédération du Bâtiment, 33, rue de la Grange-aux-Belles, au bureau du S.U.B., Bourse du Travail, et au Librairie.

Pour les commandes, s'adresser au camarade Eugène Juvel, 2 bis, impasse Marcès, Paris (XII).

**LES SYNDICATS OUVRIERS ET LA REVOLUTION SOCIALE**

Les souscriptions au livre écrit par notre camarade Pierre Besnard, semblent se rallier.

Cependant l'intérêt de ce livre doit apparaître comme indispensable, aussi les syndicats de la C. G. T. S. R. doivent faire une propagande accrue pour trouver de nouveaux souscripteurs, afin de tirer le livre au plus tot.

Un appel particulier est fait aux camarades des régions du Rhône, du Jura, de l'Ille-et-Vilaine, du Maine-et-Loire, du Tarn, qui n'ont pas encore accompli la propagande nécessaire.

Nous pensons que cet appel suffira pour redonner la vigueur indispensable à la souscription.

Utiliser pour l'envoi des fonds, le chèque postal : Paris c/c 1.441-43, Juvel Eugène, 2 bis, impasse Marcès, Paris (XII).

En indiquant pour la « brochure » ou pour le livre « Les syndicats ouvriers et la révolution sociale ». Ne se servir de ce chèque que pour les éditions de la C.G.T.S.R.

Pour la C. A. confédérale,

Le Secrétaire.

### CONVOCATION

Réunion commune de la C.E. de la 1<sup>e</sup> U.R. et de la C.A. confédérale, ce soir vendredi, à 20 heures 30, lieu habituel.

Présence de tous indispensables.

### Syndicat Général des Travailleurs de l'Ameublement

### REPOSE AUX BOLCHEVIKS TRAVAILLEURS DU BOIS

Je me trouve mis en cause dans la V. O. du 11 juillet et dans l'*Huma* du 18 par le Conseil des chênes de la rue St-Bernard.

Ces camarades me font le reproche d'avoir aidé et réussi à mettre debout un Syndicat « fantôme ». Naturellement dans les papiers précités se trouvent pas mal d'erreurs et de mensonges. C'est la règle chez les bolcheviques.

Anarchiste, je le suis, et vous n'apprendrez rien aux vieux camarades syndicalistes du Faubourg-St-Antoine. Je n'étais pas à ceux qui ont changé d'idée, et qui sont encore parmi eux. Avant 1914 je l'étais, et la guerre ne m'a pas fait changer de conviction. Si j'ai vaincu été plus souple, je ne serais pas une poussière de syndicat, mais un solatant avéré, comme le camarade plein d'esprit qui écrit le petit papier de l'*Huma* le 18.

Mais soyons sérieux — comme dit ce copain — et voyons un peu ce que l'on me reproche :

D'avoir repris une adhésion au Syndicat après trois ans et demi et, surtout, d'avoir fait cette adhésion à la 20<sup>e</sup> section, section des minoritaires. En voilà un crime !

Cependant, c'est par pur hasard que j'ai pris une carte chez eux. Le camarade Picard peut en faire foi. Me voyant indécis et ayant des cartes confédérales dans sa poche, il me fit mon adhésion à sa section. Mais nous n'avons fait aucun pacte et jamais il ne fut question de saboter la C.G.T.U.

Quant au travail de désagréement que j'ai fait à la minorité, je n'y suis allé que deux fois. Vous savez bien que c'est vrai, mais vous n'êtes pas pour rien des disciples de Bazile ; vous savez manier la calomnie. Mais puisque vous savez si bien établir une fiche de police (moins les empreintes digitales, mais ça viendra !) vous avez oublié de dire qu'Hermann était syndiqué officiellement depuis 1908 et jusqu'en juillet 1926 fut à jour de ses cotisations. En ce qui concerne ma radiation, elle n'a jamais été par vous officielle, et vous avez été bien contents que je quitte le syndicat.

Notre nouveau syndicat vous chargez d'arrêter pourquoi vous essayez d'ironiser. Force nous est de constater qu'il y a des « fantômes » qui empêchent certains de dormir.

Mais la publicité que vous nous avez faite nous a démonté l'occasion de discuter avec certains camarades à qui cela a donné matière à réfléchir. De cela, nous vous remercions.

Notre syndicat n'a rien de scissionniste, comme vous l'écrivez. Nous avons fait appel aux syndicalistes fédéralistes. Vous, vous êtes des centralistes à outrance. Nous ne pouvons donc pas faire bon ménage ensemble.

Nous sommes libertaires, vous êtes autoritaires ; et nous ne voulons subir la domination d'un autre parti politique, car nous sommes avant tout des syndicalistes.

Vous écrivez que notre organisation est au contraire, c'est faux. Ayez au moins la franchise de dire à vos lecteurs que nous sommes confédérés et adhérons à la Confédération Générale du Travail Syndicaliste Révolutionnaire. Mais vous vous gardez bien de le dire.

Quant aux « Chevaliers de la chopine », ils se portent à merveille et ils en souhaiteraient même aux vôtres. Car ne faites pas la petite bouché, vous en avez aussi — et des vrais — Et puis, en voilà une histoire !

S'il n'y avait pas eu des Chevaliers de la chopine avant vous pour monter avec leurs gros sous, la Maison des syndicats de la rue Saint-Bernard, vous n'auriez pas la possibilité de pouvoir la décréter à votre aise, et peut-être vous faudrait-il, comme nous, nous réunir chez un bistrot... ou ailleurs !

Mon camarade Philippe, qui est un bon bougre, me souffle à l'oreille : « Tiens, nom de Dieu ! voilà encore des ronds pour acheter une chandelle pour éclairer la lanterne d'un commis-voyageur d'en face. » C'est fait.

Le Petit Bonhomme.

\*\*

**Syndicat Général de l'Ameublement.**

Les camarades du Syndicat sont invités à venir se mettre à jour de leurs cotisations au plus vite à notre permanence, au 170 du faubourg Saint-Antoine, le mardi, de 6 heures à 7 heures et le dimanche matin de 10 heures à midi.

Le Bureau.

**AUX ABONNES EN RETARD**

LE LIBERTAIRE ne pouvant supporter longtemps les frais du service gratuit aux abonnés en retard, ceux-ci ne s'étonneront pas de se voir supprimer s'ils négligent de se réabonner en temps voulu.

### Comment ils écrivent l'histoire syndicaliste

L'ami Courtinat a, l'autre jour dans le *Libertaire*, dépeint les manigances auxquelles se livraient les soi-disant communistes pour emmener son syndicat, qui est autonome corporatif, à la succursale du P. C. de la Grange alimentaire.

Pour mieux arriver à ces fins, les lascars qui savent naviguer sous le vent d'Est de Moscou, avaient fait tirer un prospectus dans lequel quelques néphytistes mirent leur journal journalistique et pamphletaire à contribution.

Dans ce qui voudrait être un article, mais qui n'est qu'une suite de divagations, le citoyen Le Guen, vaguement connu comme militaire syndicaliste, me met en cause ainsi que Charbonnier du S.U.B. (sic), au sujet d'une conversation soi-disant échangée entre nous et les délégués tailleur de pierre à la Commission extrémiste fédérale d'aujourd'hui.

Tenez-vous bien. Il s'agissait tout bonnement de frapper d'exclusifs les membres du P. C. qui tentaient de s'infiltrer en orthodoxie, cependant que pour les besoins de la vérité et aussi pour la gouverne des camarades de la pierre, je m'inscris totalement au contraire de l'affirmation du guidam.

L'intérêt donne un avant-goût de ce que serait le bolchevisme s'il était instauré dans ce pays et en fait d'histoire, il n'a qu'à pointer les comptes rendus de commissions exécutives et s'il y trouve une allusion à sa déclaration mensongère, je lui paye son propre poids de croquignoles.

Pour les besoins de sa mauvaise cause, notre homme plein d'un zèle moscovite qui mériterait à être mieux éprouvé, a cru bon d'écrire une anerie double d'un mensonge et il a le cynisme d'intituler son rapport « Point d'histoire ».

C'est d'un comique désolant, avant d'être l'historien, mon vieux Le Guen, il faut d'abord l'apprendre en même temps que l'A. B. C. du syndicalisme.

Les élucubrations malsaines de ces gens n'ont pas empêché la terre de tourner, ou tout au moins m'a servi à empêcher le glissement du syndicat vers l'abréviation moscovite, elles gardent aussi ainsi à démasquer avec quelques cuistres qui n'ont rien à faire avec le Syndicalisme Révolutionnaire.

Le Ton-Poucet confédéral l'a tellement bien compris qu'il n'a pas réussi à autre mesure pour la « rentrée » à la C.G.T.U.

Pour une victoire, c'est une défaite que la menteuse *Humanité* s'est bien gardée d'insérer dans ses colonnes.

Mais j'y pense, pour qui donc prêche Le Guen, lorsqu'il s'installe patron-entrepreneur ?

Décidément il y a des morts qui sont encore à tuer.

Emile LE CHAPT. toujours membre de la C. E. de la 1<sup>e</sup> Fédération du Bâtiment tournée deux fois.

## C. G. T.

### TERRASSIERS

Réunion du Conseil, vendredi 25 juillet, à 18 heures, au siège.

Réunion de la Commission du Contrôle, vendredi 25 juillet, à 18 heures, au siège.

Assemblée générale dimanche 27 juillet, salle Bondy, Froideval, secrétaire de la Région du Bâtiment prendra la parole pour expliquer le mouvement syndical de la région parisienne. (Pointage de carte).

Le Secrétaire : CATUGIER.

A lire :

## LA VIE DE L'UNION